

INFO CANDIDATURE DES PAYSAGES DU CHAMPAGNE

FEVRIER - MARS 2011

ÉDITO DU PRÉSIDENT

Est-ce parce que notre sensibilité est en alerte depuis le lancement de la candidature en 2007 ? Il nous semble que les initiatives qui donnent du relief à nos Paysages du Champagne se multiplient comme des petits pains, ou comme des petits cailloux blancs semés sur le long chemin qui mène à l'Unesco.

En voici quelques uns :

L'avenue de Champagne. Ce n'est certes pas la première fois que l'avenue de Champagne revêt ses Habits de Lumière en décembre. Mais chaque année la fête est renouvelée, attire et rassemble sur la plus prestigieuse artère Sparnaciens et touristes.

La colline Saint-Nicaise. Elle est aujourd'hui au cœur de la réflexion des élus. Qu'à travers ce grand projet de territoire « Reims 2020 » les élus de la grande agglomération abordent pour mieux la défendre la question du patrimoine, architectural et naturel, est une autre raison de se réjouir.

Les Paysages du Champagne. Le récent voyage sur la Marne de Gérard Rondeau a donné lieu à un magnifique ouvrage et à un film très original sur la rivière la plus longue de France. Le travail de cet infatigable admirateur et photographe de nos régions, qui a fait halte au pied du coteau et a rencontré les personnes engagées dans la préservation du paysage, est un magnifique exemple, qu'il suffit, finalement, d'un œil en alerte pour mettre en valeur l'histoire, la géographie, l'économie de notre région.

Ces exemples ne sont pas le fruit du hasard. Ils prouvent la nécessité de retrouver le sens des choses à travers la mise en valeur de nos territoires. C'est aussi l'ambition de la candidature des Paysages du Champagne au Patrimoine mondial.

Pierre Cheval
Président de l'Association
Paysages du Champagne



Credits images : Association Paysages du Champagne - 2011



LES PAYSAGES DU CHAMPAGNE, LE COMITÉ SCIENTIFIQUE MOBILISÉ SUR LE PATRIMOINE SOUTERRAIN

Composé d'une quarantaine d'experts français et étrangers, le Comité scientifique qui suit l'élaboration du dossier et l'alimente de ses remarques depuis trois ans s'est à nouveau réuni en décembre 2010. La rencontre a principalement porté sur l'organisation d'un colloque au 2ème semestre 2012 sur le thème des paysages viticoles souterrains : crayères, carrières aménagées, caves, en bref tout lieu utilisé pour l'élaboration et le vieillissement du vin.

Michel Guillard, coordinateur du dossier, rappelle : « les paysages culturels du Champagne doivent se lire autant verticalement qu'horizontalement. Ce qui les compose, ce sont bien sûr des vignes et des bâtiments mais aussi le patrimoine souterrain qui en est la face cachée. » La Champagne étant certainement la région viticole qui compte le plus de kilomètres de caves au monde, l'idée est d'orienter le colloque sur ce thème et de donner une forte résonance à ce patrimoine enterré qui est la quintessence même de la Valeur Universelle Exceptionnelle des Paysages du Champagne.

Les experts du Comité Scientifique sont maintenus en alerte sur ce sujet, chacun étant invité à produire une contribution sur l'état de l'existant. L'ensemble de ces contributions, associé à un inventaire des caves et cavités souterraines, formera un socle de connaissances essentiel à la conduite du colloque de 2012.

La spécialité développée par plusieurs d'entre eux les désigne comme sources émérites, à l'image de Philippe Tourtebatte, ingénieur géologue du bâti, dont l'expertise dans le domaine des crayères est largement reconnue, de Jean-Claude Czmarra, grand spécialiste des souterrains de l'Aube dont les anciens celliers, de François Blary, maître de conférence en histoire et archéologie médiévale et spécialiste des carrières, etc. La VUE s'appréciant aussi par rapprochement avec des sites de même nature, le Val de Loire et ses caves troglodytiques, qui ont devancé la Champagne sur la liste du Patrimoine mondial, serviront de point de comparaison, avec le concours de Bernard Tobie.



Crédits images: Association Paysages du Champagne - 2011

Crédits images: Association Paysages du Champagne - 2011

ACTUALITÉS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SYNDICAT GÉNÉRAL DES VIGNERONS

Au même titre que le niveau de rendement des vendanges ou la révision de l'aire, la candidature Unesco intéresse le SGV qui a demandé à Pierre Cheval de rappeler les enjeux et la procédure de classement lors de son AG du 9 novembre dernier. Devant plus de 1000 collègues vignerons, le président de l'association Paysages du Champagne a salué la dynamique de projets suscitée par ce dossier qui garde pour ambition la reconnaissance de la Valeur Universelle Exceptionnelle des Paysages du Champagne sur toute la zone AOC et qui devrait être présenté dans sa forme définitive d'ici un an. Il a fait part de son optimisme, surtout si la mobilisation collective se poursuit, rappelant que « chaque fois que les Champenois ont réussi quelque chose, ils l'ont fait ensemble. »

FORUM CAP'COM

L'Association Paysages du Champagne a participé au 21^{ème} forum Cap'com organisé à Reims les 1 et 2 décembre au Centre des Congrès. Cap'Com est un réseau spécialisé dans la communication des collectivités locales. Un atelier a été consacré à la conduite d'une démarche Patrimoine mondial. La France compte aujourd'hui 35 sites, la Champagne faisant partie de ceux qui ambitionnent de compléter la liste française. Toutefois le chemin pour y parvenir est de plus en plus exigeant. Véritable démarche management territorial, la conduite d'une démarche Patrimoine mondial est un sujet complexe qui a été partagé lors de cet atelier à travers trois expériences, celle du Havre, celle des sites Vauban et celle en cours, des Paysages du Champagne.

INTERVIEW

DOMINIQUE LÉVÊQUE PRÉSIDENT DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA MONTAGNE DE REIMS, MAIRE D'AÏ

• Comment vivez-vous la candidature ?

Je suis très enthousiaste. Elle est une chance considérable dans sa démarche et dans son but. Dans sa démarche parce qu'elle oblige les différents territoires à avoir une réflexion sur eux-mêmes, à en faire comprendre les enjeux à la population, à manifester leur volonté et à améliorer la qualité du paysage à travers le plan de gestion. Et dans son but, qui est d'obtenir la reconnaissance de l'Unesco dont on sait qu'elle apporte un « plus » qualitatif en termes d'image et quantitatif en termes de fréquentation touristique.

• Comment travaillez-vous auprès de l'association sur ce dossier ?

Les services du Parc sont des facilitateurs et des points d'appui sur ce dossier. Nos chargés de mission et notre architecte ont mis leur mémoire et leur force de travail à la disposition de l'association. Dans la présentation du premier dossier, notre apport a été non négligeable. Dans la présentation du deuxième dossier qui a évolué vers un recentrage sur trois sites, dont celui du coteau historique (entre Cumières et Mareuil-sur-Aÿ), le Parc a été un opérateur encore plus actif, en étroite association avec les communes concernées. Le Plan Climat Territorial auquel nous travaillons, le guide condensé des mesures de l'Agenda 21 que nous réalisons à destination des communes participant du même effort, de l'excellence des paysages et donc du dossier du Comité des Biens Français. Les trois communes du site du coteau vont engager ensemble une procédure d'AVAP (Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine, ex ZPPAUP), c'est encore un effort supplémentaire consenti en commun en vue d'obtenir cette reconnaissance internationale. J'ajoute que le président de l'association, Pierre Cheval, étant mon 1^{er} adjoint à la mairie d'Aÿ, nous avons de fréquents échanges et une grande complicité sur ce dossier.

• La gestion du Parc est-elle vertueuse selon les critères de la procédure d'inscription au patrimoine mondial ?

On n'est jamais assez vertueux, mais au travers de la Charte du Parc révisée qui a permis de confirmer notre labellisation en 2009, au travers aussi du corpus de reconnaissance des paysages viticoles et de leur Valeur Universelle Exceptionnelle, nous nous apercevons qu'il existe de nombreux points de convergence avec l'Unesco. Nous poursuivons d'évidence les mêmes objectifs. Ces objectifs, le Parc avait parfois du mal à les atteindre en raison de la perception qu'avait la profession agricole des enjeux environnementaux. L'aspect paysager, la protection de l'environnement n'étaient peut-être pas son souci principal. Ils le sont devenus. C'est pour nous un encouragement très fort à poursuivre notre action, pas seulement sur les trois communes du coteau historique mais sur les 68 communes qui composent le Parc. L'association Paysages du Champagne et le PNRMR s'inscrivent dans une relation d'encouragement mutuel. C'est manifestement un atout fort pour notre territoire d'avoir un Parc, comme l'a été le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine dans la candidature couronnée de succès du Val de Loire.



Crédits images : Association Paysages du Champagne - 2011



Crédits images : Association Paysages du Champagne - 2011

RAPHAËL GASTEBOIS,

Architecte des Bâtiments de France, responsable du service départemental de l'architecture et du patrimoine de la Marne (SDAP)

« Mon rôle est d'accompagner les acteurs de la démarche pour utiliser au maximum les outils de protection qui existent. Le principal objectif, que je rappelle souvent, ce n'est pas seulement d'obtenir la labellisation, mais de la faire vivre et de la garder.

C'est une initiative heureuse et courageuse, qui a introduit une nouvelle manière de dialoguer et déjà conduit à des progrès. On parle par exemple de créer une Aire de Valorisation du Patrimoine (AVAP) à Reims. Hautvillers, Aÿ, où l'on redécouvre que le patrimoine historique fait corps avec le vignoble, se lancent aussi.

Nous sommes dans un domaine qui permet à chaque ville, chaque territoire d'exister. La question n'est pas de savoir si Reims ou Epernay est la capitale du champagne mais comment chacune peut contribuer au caractère exceptionnel de ses paysages, à l'image des crayères qui ne se voient nulle part ailleurs.



Crédits images : Association Paysages du Champagne - 2011

La question n'est pas non plus de montrer qu'on a les plus beaux paysages du monde mais une identité propre, des savoir-faire depuis toujours liés aux innovations techniques. Pour moi, ce dossier ressemble davantage au Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais qu'à Saint-Emilion.

La candidature est regardée avec attention par d'autres régions qui s'imaginent qu'ici tout est facile alors que la Champagne n'a jamais été une région d'opulence. Par ailleurs, les Champenois se sont longtemps cachés derrière une image de richesse alors que la vie a été laborieuse, qu'ils se sont donnés beaucoup de mal pour en arriver là.

Dans cette région qui n'a pas de tradition touristique, il faut montrer qu'on est capable d'investir avec une force de conviction dans une qualité architecturale qui ne soit pas que de façade, qui intègre aussi la question du développement durable, pour son patrimoine et son environnement. »

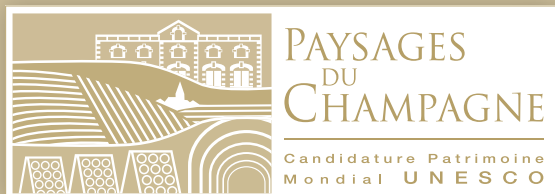
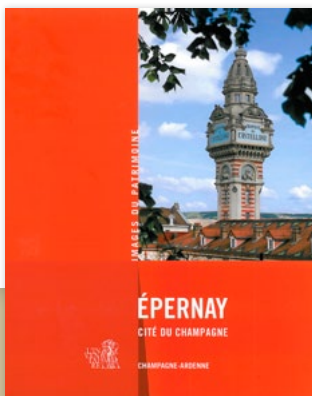
PUBLICATION

EPERNAY, CITÉ DU CHAMPAGNE

En quoi les activités industrielles et commerciales, et en particulier le négoce de champagne, ont-elles concouru au développement d'Epernay et à sa richesse patrimoniale ? Si l'ouvrage réalisé sous la direction du Service de l'Inventaire du patrimoine de la Région Champagne-Ardenne, balaie tous les éléments constitutifs de la ville, civils et religieux, de l'âge du fer jusqu'à nos jours, il s'attarde notamment sur la rue du Commerce, devenue sous le nom d'avenue de Champagne le site de prédilection des négociants par la conjugaison de deux phénomènes apparus au XVIIIe siècle : les pentes du mont Bernon se sont avérées propices au creusement de caves profondes, l'ouverture de la nouvelle route royale Paris-Strasbourg facilitait les communications. Des nombreux hôtels particuliers et belles bâtisses implantés sur cet axe, toujours debouts ou disparus, on apprend ainsi avec force détails et illustrations les origines, la conception architecturale, les changements de propriétaires et d'usage au fil du temps. Editions Lieux Dits – Collection Images du Patrimoine.

LA GRANDE RIVIÈRE MARNE

Le photographe Gérard Rondeau a vécu pendant trois ans une expérience unique : longer la Marne à pied, de Paris à sa source au plateau de Langres, et redescendre la plus longue rivière de France (525 km), d'abord en solitaire, puis en accueillant les riverains, les curieux, les passionnés à bord de sa péniche pour des discussions à bâtons rompus. C'est le fruit de ces rencontres avec la Marne et les Marnais qu'il exprime dans un très beau livre dont « la seule ambition est de montrer que la Marne est une belle et grande rivière, que les paysages d'ici sont aussi inattendus qu'à l'autre bout du monde, que l'aventure est là, au sortir d'un méandre. » Editions La Nuée Bleue.



Pour recevoir la lettre au format numérique et soutenir la candidature inscrivez-vous sur notre site internet www.paysagesduchampagne.fr